



## Communiqué de presse

Amiens, lundi 18 novembre 2019

### Le Département de la Somme débat de ses orientations budgétaires 2020

**Ce lundi 18 novembre, le Conseil départemental de la Somme se réunit en assemblée plénière pour débattre de ses orientations budgétaires pour l'année 2020. Il entend poursuivre son action pour les territoires et leurs habitants, conformément aux engagements de son projet de mandat.**

Un mois avant l'examen du Budget Primitif, les conseillers départementaux débattent des priorités et des évolutions de la situation financière du Département.

Un D.O.B qui prend en compte plusieurs facteurs :

**> La réforme de la fiscalité locale qui fragilise les Départements** par la suppression de la taxe d'habitation et le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ; les Départements percevant, en contrepartie et dès 2021 une fraction équivalente de TVA.

Sans pouvoir fiscal, les Départements verront leur flexibilité budgétaire affaiblie, et par conséquent, pourraient être plus vulnérables.

**> La hausse des dépenses de la solidarité nationale qui n'est toujours pas compensée** (+ 2,4 % en 2018).

De même, l'augmentation du nombre de prises en charge de mineurs non accompagnés engendre des frais d'hébergement en hausse de 5,9 % en 2018 qui ne sont que très peu compensés par l'État.

**Malgré ce contexte, la majorité départementale poursuivra sa feuille de route en 2020, sans augmentation de la fiscalité et avec une priorité réaffirmée à l'investissement, nécessaire à l'économie locale.**

**> Les dépenses de fonctionnement :**

Elle sont estimées, pour l'année 2020, à 544,6 M€, soit un montant en augmentation de 7,9M€ par rapport au BP 2019. En intégrant les dépenses nouvelles votées au Budget Supplémentaire 2019 (6,3 M€), les dépenses proposées pour 2020 sont en légère augmentation de 1,6 M€.

*\* Les 3 AIS sont : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation d'autonomie pour personnes âgées (APA) et Prestation de compensation du handicap (PCH)*

Sans reprise du résultat 2019, (qui sera constaté au CA 2019), l'épargne brute devrait atteindre plus de 50 M€.

### > **Les dépenses d'investissement :**

L'année 2020 sera marquée par l'inscription de crédits de paiement d'investissement à hauteur de 88,3 M€, en augmentation de plus de 3 % par rapport à 2019. Ce niveau d'investissement est pleinement cohérent avec celui de la trajectoire 2016 -2021 du plan pluriannuel d'investissement qui indiquait un niveau de 80M€ pour 2020.

### > **La gestion de la dette :**

Fin 2019, le redressement budgétaire engagé depuis 2015 devrait être confirmé avec un taux d'épargne brut vraisemblablement supérieur à 11 % et une capacité de désendettement autour de 4 ans.

Le programme d'emprunt de la collectivité proposé au BP 2020 devrait se situer autour de 30 M€ au regard des dépenses d'investissement dont le montant envisagé est de 88,3 M€.

## **Quelques orientations politiques nouvelles pour 2020**

### **Solidarités et insertion :**

En matière d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, **augmentation des moyens et de l'aide à l'amélioration de la qualité des services pour les services d'aides à domicile**, sous contrat pluriannuel.

Poursuite du déploiement, avec les partenaires, des solutions innovantes et plus inclusives qui répondent mieux aux besoins des personnes en perte d'autonomie et à leurs familles, notamment au travers de l'**accueil familial**.

### **Développement de la personne et des territoires :**

Mise en œuvre des premières actions visant à faire de la **Vallée de la Somme, une Vallée Idéale**.

Renouvellement de la Délégation de Service Public de l'Historial (2020 - 2024).

Mise en œuvre du nouveau schéma de **développement touristique** et déclinaison du plan d'actions en faveur des circuits courts.

Engagement de démarches prospectives comme l'élaboration du schéma directeur de signalisation directionnelle et touristique ou encore le **nouveau plan départemental Livre et Lecture** (2020 – 2025) porté par la bibliothèque départementale.

Etude de programmation pour nouveau bâtiment de la bibliothèque départementale.

Evolution du dispositif **Pass'Sport** pour permettre à un public plus large de bénéficier de cette incitation à poursuivre une activité sportive.

Financement de la **piscine de Doullens**.

Financement de la rénovation de l'**Aquaclub de Belle Dune**, à Fort-Mahon.

Actualisation du **PAPI littoral**, pour lutter contre les inondations.

### **Equipement du département :**

Réalisation de l'**analyse de l'accidentologie** de l'ensemble des routes départementales.

Programme expérimental de **plantation de haies**.

Mise à l'étude de l'actualisation du **schéma cyclable départemental**.

Développement d'un programme visant à **développer l'usage du covoiturage** à l'échelon départemental, particulièrement sur les mouvements pendulaires quotidiens.  
Poursuite des travaux sur les bâtiments administratifs et techniques, visant à l'amélioration du travail des agents de la collectivité  
Déploiement du Plan numérique « Département3,0 »

**Innovation :**

Engagement de la mise en place d'un **budget participatif** sur les thématiques de la réussite éducative et la mobilité (sur 3 années).

***Le budget 2020 du Département de la Somme sera voté lors de la prochaine session qui aura lieu du 16 au 20 décembre 2019.***

**Contact presse :**  
Éloïse Devred  
03 22 71 81 33  
06 11 46 81 18  
[e.devred@somme.fr](mailto:e.devred@somme.fr)